

**DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON
CANTON DE GUILLESTRE
COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS**

Séance du Conseil Municipal du 06 mars 2023

Délibération N° : 20230306-01

OBJET : Liste des dépenses d'investissement à exécuter avant le vote du budget 2023 – Ouverture de crédit

L'an deux mil vingt-trois, le 6 du mois de Mars, le Conseil Municipal de la Commune d'ABRIES-RISTOLAS s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ABRIES-RISTOLAS, sous la présidence de Monsieur Nicolas CRUNCHANT, Maire en exercice.

DATE DE CONVOCAION : 27/02/2023

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 9

**Florent BUES – Alexandre RENIE – Nicolas CRUNCHANT – Charles LACROIX – Marie-Hélène FAROUZE
Joël GAUCHE – Nicolas TENOUX – Florian BOURCIER – Carine AUDIER-MERLE**

NOMBRE DE POUVOIRS : 3

Chrystelle CERUTTI a donné pouvoir à Florent BUES – Philippe RIBOT a donné pouvoir Charles LACROIX – Dominique LEPAS a donné pouvoir à Joël GAUCHE

NOMBRE DE VOTANTS : 12

SECRETAIRE DE SEANCE : Carine AUDIER-MERLE.

Monsieur le Maire expose qu'il est possible de mandater de nouvelles dépenses d'investissement qui n'étaient pas prévues en restes à réaliser du budget 2022, et ce, avant le vote du budget de l'exercice 2023 pour l'ensemble des budgets. Le montant de ces nouvelles dépenses d'investissement ne doit pas être supérieur au quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Les dépenses prévues portent sur l'opération suivante :

Budget général :

Opération 93 – Matériel informatique – **Compte 2051** : 4 424.40 € TTC (JVS MAIRISTEM)

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé,

et après en avoir délibéré et voté par 12 voix pour,

APPROUVE l'exposé du Maire,

AUTORISE le Maire à mandater la dépense ci-dessus énoncée,

DIT que les crédits correspondants seront ouverts au budget primitif 2023 du budget général de la Commune.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour mois et an susdits.

Le Maire,
Nicolas CRUNCHANT



Certifiée exécutoire par transmission en préfecture.